



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DÉLIBÉRATION n° 2023/05/046**

Finances locales - Divers

**OBJET: Tarifications pour les activités  
ENFANCE, JEUNESSE et Séjours au 1<sup>er</sup>  
septembre 2023**

**Séance du 15 mai 2023**

**Date de convocation : 9 mai 2023**

**Membres en exercice : 33**

**28 présents - 33 votants**

**L'an deux mille vingt-trois, le quinze mai à dix-neuf heures, le conseil municipal de Vauvert (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Bizet, sous la présidence de Monsieur Jean DENAT, maire en exercice.**

**Présents :**

Jean DENAT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD, Rodolphe RUBIO, Farouk MOUSSA, Elisabeth MICHALSKI, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Francine CHALMETON, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Chantal LAIR-LACHAPELLE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET, René GIMENEZ, Carole CALBA, Jean-Pierre GUSAÏ, Agnès AUGUSTE.

**Absents ayant donné procuration :**

Katy GUYOT a donné procuration à Annick CHOPARD

Laurence EMMANUELLI a donné procuration à Elisabeth MICHALSKI

Sandrine RIOS a donné procuration à Jean-Louis MEIZONNET

Serge GARNIER a donné procuration à Jean-Pierre GUSAÏ

Emmanuelle GAVANON a donné procuration à René GIMENEZ

En début de séance et en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation de la secrétaire de séance : Sandra LIAUTAUD a été élue par 25 voix pour (Jean DENAT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Farouk MOUSSA, Elisabeth MICHALSKI (2), Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Francine CHALMETON, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Chantal LAIR-LACHAPELLE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD) et 8 contre (Jean-Louis MEIZONNET(2), René GIMENEZ (2), Carole CALBA, Jean-Pierre GUSAÏ (2), Agnès AUGUSTE).

**RAPPORTEUR :** Mme Magali NISSARD, adjointe

**EXPOSE :** Au vu du contexte économique actuel impactant fortement le pouvoir d'achat des familles, la municipalité a décidé de ne pas appliquer l'augmentation des tarifs sur la base de l'indice Insee 2022 (5%) prévue à la délibération n°2022/06/091.

Elle maintient donc sa grille tarifaire pour l'ensemble des accueils enfance, jeunesse et séjours. Un tarif repas imprévu enfance a été rajouté afin de permettre aux personnes n'ayant réservé qu'une demi-journée sans repas de bénéficier d'un temps d'accueil plus long, adapté à leurs contraintes familiales ou professionnelles de dernière minute.

- Il est proposé au Conseil municipal la grille de quotient familial suivante :

Le quotient familial de référence des familles est calculé par la Caisse d'allocations familiales et transmis à la commune via une convention favorisant la transmission de ces données.

Ce QF est alors appliqué à la tranche correspondant à la grille municipale

<b>TRANCHE 1</b>	<b>QF 0 à 250 €</b>
<b>TRANCHE 2</b>	<b>251 € à 470 €</b>
<b>TRANCHE 3</b>	<b>471 € à 600 €</b>
<b>TRANCHE 4</b>	<b>601 € à 730 €</b>
<b>TRANCHE 5</b>	<b>731 € à 850 €</b>
<b>TRANCHE 6</b>	<b>851 € à 965 €</b>
<b>TRANCHE 7</b>	<b>au plus de 966 €</b>
<b>TRANCHE 8</b>	<b>extérieurs</b>

- La grille tarifaire proposée pour les différents accueils et activités **enfance** est la suivante :

	QF 0 à 250 €	251 € à 470 €	471 € à 600 €	601 € à 730 €	731 € à 850 €	851 € à 965 €	au plus de 966 €	extérieurs
<b>enfance (accueils périscolaires et extrascolaires)</b>								
<b>activités</b>								
accueil du matin (1h30)+ collation (mercredi, et vacances scolaires)	1,00 €	1,20 €	1,30 €	1,40 €	1,50 €	1,60 €	1,80 €	2,00
accueil du matin (1h30)+ collation période scolaire	1,00 €	1,20 €	1,30 €	1,40 €	1,50 €	1,60 €	1,80 €	
accueil soir unitaire Vauvert (1h)	0,30 €	0,35 €	0,40 €	0,45 €	0,50 €	0,55 €	0,60 €	
accueil soir unitaire Montcalm Gallician (1h30) (hors ateliers)	0,50 €	0,55 €	0,60 €	0,65 €	0,70 €	0,75 €	0,80 €	
forfait par session (entre chaque période de vacances) atelier sportif culturel (1h30 / semaine) (5 à 7 semaines par sessions)	3,60 €	3,80 €	4,20 €	4,60 €	5,00 €	5,40 €	5,80 €	
accueil journée ALSH avec repas	6,50 €	7,00 €	7,50 €	8,00 €	8,50 €	9,00 €	9,50 €	X2
accueil demi-journée ALSH sans repas	3,00 €	3,20 €	3,50 €	3,80 €	4,20 €	4,60 €	5,00 €	X2
accueil demi-journée ALSH avec repas	4,50 €	5,00 €	5,50 €	6,00 €	6,50 €	7,00 €	7,50 €	X2
repas imprévu ALSH						2,50 €		
<b>FORFAIT RETARD</b>								10 €

- La grille tarifaire proposée pour les différents accueils et activités **jeunesse** reste inchangée :

jeunesse (accueils périscolaires et extrascolaires)								
QF	0 à 250 €	251 € à 470 €	471 € à 600 €	601 € à 730 €	731 € à 850 €	851 € à 965 €	au plus de 966 €	extérieurs
adhésion annuelle accès non limité au service jeunesse	10,00 €							20,00 €
sortie ordinaire	1,00 €	1,50 €	2,00 €	2,50 €	3,00 €	3,50 €	4,00 €	5,00 €
sortie payante inférieure à 15€	3,00 €	3,50 €	4,00 €	4,50 €	5,00 €	5,50 €	6,00 €	10,00 €
sortie payante entre 15€ et 30€	6,50 €	7,00 €	7,50 €	8,00 €	8,50 €	9,00 €	10,00 €	15,00 €
sortie à la journée ou sortie payante supérieure à 30€	10,00 €	11,50 €	13,00 €	14,50 €	16,00 €	18,00 €	20,00 €	30,00 €
Forfait stage vacances	20,00 €	22,00 €	24,00 €	26,00 €	28,00 €	32,00 €	35,00 €	50,00 €
Semaine complète Vacances du Lundi au vendredi	30,00 €	31,00 €	32,00 €	33,00 €	34,00 €	35,00 €	40,00 €	80,00 €
Adhésion offerte à tous les CM2 scolarisés dans les écoles de la commune de Vauvert passant en 6ème								

- La grille tarifaire pour les **séjours enfance et jeunesse** est basée sur un pourcentage du coût du séjour hors ressources humaine :

Coût du séjour hors RH / par le nombre d'enfants/jeunes = coût du séjour par enfants/jeunes  
 Coût séjour par enfants/jeunes X le % appliqué par tranche de quotient = participation familiale

SEJOURS ENFANCE ET JEUNESSE								
grille QF	QF 0 à 250 €	251 € à 470 €	471 € à 600 €	601 € à 730 €	731 € à 850 €	851 € à 965 €	au plus de 966 €	extérieurs
COÛT DU SEJOUR et WE HORS RH	20%	25%	30%	35%	40%	45%	50%	100%

- Une tarification **UNIQUE** est appliquée pour les jeunes partants sur un **séjour ERASMUS** ou **OFAJ** : 50€ par séjour.
- L'ensemble des tarifs est applicable au 1er septembre 2023

**DECISION :** Le conseil municipal, ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré  
**DECIDE**

**D'adopter à l'unanimité la proposition du rapporteur (Jean DENAT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Farouk MOUSSA, Elisabeth MICHALSKI (2), Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Francine CHALMETON, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Chantal LAIR-LACHAPELLE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD Jean-Louis MEIZONNET(2), René GIMENEZ (2), Carole CALBA, Jean-Pierre GUSAÏ (2), Agnès AUGUSTE).**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**A Vauvert, le 15 MAI 2023**

**Le maire,**

  
**Jean DENAT**



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

- son dépôt en préfecture le.....**23 MAI 2023**
- sa notification le.....
- sa publication le.....**24 MAI 2023**.....

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du .....**24 MAI 2023**.....

Pour le maire par délégation,  
La directrice générale des services,  
Yolande Cavalier

